



Installation d'un compteur d'eau après plus d'un an de location

Par **fanny**, le **16/07/2008** à **12:03**

Bonjour,

Je suis en location dans une résidence depuis juin 2007. depuis plus d'un an l'eau est comprise dans mon loyer.

Ce matin un plombier s'est présenté dans la résidence pour installer des compteur d'eau aux appartements.

Après avoir contacté la société par laquelle je loue cet appartement, elle me confirme que dorénavant l'eau sera à notre charge.

Est-ce légal de leur part de faire ce type de changement ?

merci d'avance